

# Le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

33 Septembre 2014

La volonté du Conseil Municipal d'apporter et de faire partager un maximum d'informations sur la vie de notre village s'est manifestée par la diffusion régulière de bulletins et de « flyers » pour annoncer ou rappeler des manifestations.

Nous allons franchir une nouvelle étape avec le projet de créer un site internet. Celui-ci sera construit par le secrétariat et des élus. Il devra s'enrichir de renseignements sur notre passé pour entretenir notre mémoire collective mais être également une aide à la vie quotidienne. Le village sera ainsi mieux connu et visible.

Le groupe de travail PLU s'est réuni régulièrement pendant l'été et l'appel d'offres pour le schéma directeur des eaux pluviales a été lancé. Ce document sera intégré au PLU.

La consultation d'architectes pour la restructuration de la salle des fêtes a été déclarée « sans suite pour motif d'intérêt général » pour des raisons techniques. Une autre procédure sera lancée après l'établissement du schéma directeur des eaux pluviales.



Edito du Maire



## Edito (suite) :

La mise en accessibilité de l'école se termine. Il est regrettable que des jeunes aient utilisé la rampe d'accès et les murets le long des escaliers comme terrain de jeu avec leur planche à roulette (skate). Les dégradations ne pourront pas être réparées. Les jeunes concernés ainsi que leurs parents seront invités à une réunion en mairie.

Des vitres d'une fenêtre de l'église viennent d'être cassées. Des pommes et noix ont été lancées, à priori, par des plus jeunes, et trouvées dans le chœur. Ces faits ont été signalés à la gendarmerie.

Avec l'application des nouveaux rythmes scolaires, l'équipe municipale et administrative a travaillé activement pour la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) et leur encadrement. Les horaires du personnel de l'école ont dû être adaptés et répartis en toute impartialité. Selon les premières inscriptions, la fréquentation de la garderie va enregistrer une importante baisse de 16H00 à 17H00 les jours de TAP (2 ou 3 élèves). Le groupe de travail devra prendre en compte cette nouvelle situation.

Certains riverains de la rue du Charron (rue reliant le carrefour de l'église et celui du cimetière) ont demandé à la mairie que soit étudiée la mise en sens unique de cette voie.

Bonne reprise à tous avec le ferme espoir d'un long été indien plein de soleil.

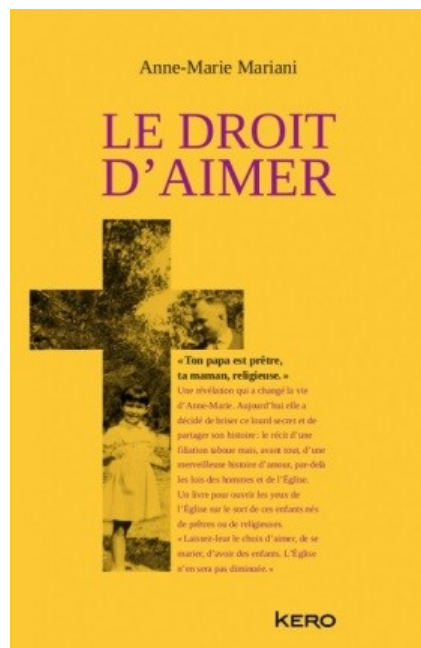
Votre Maire.

Roland Besson

## Le Baratin :

La nouvelle association massiotine, le BARATIN vous accueille à l'Orangerie à partir de 19h et jusqu'à 22h les :

- Vendredi 03 octobre : Une écrivaine de Voiron nous parlera de son livre.
- Vendredi 07 novembre : soirée tricot et couture.
- Vendredi 05 décembre : soirée poésie.
- Vendredi 02 janvier : soirée nouvelle année.

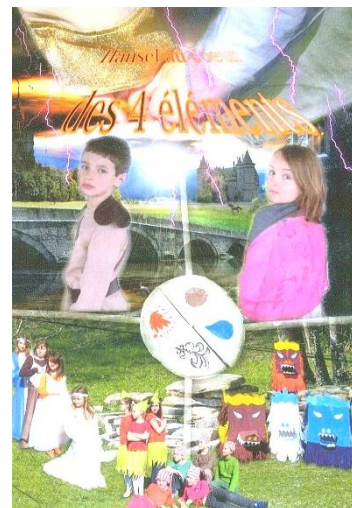


Anne-Marie Mariani nous fera le plaisir d'être parmi nous le vendredi 3 octobre à partir de 19 heures 30 au BARATIN afin de nous parler de son histoire à travers un livre « **LE DROIT D'AIMER** ». Un témoignage bouleversant sur sa vie pas toute à fait comme les autres. Fruit d'un amour interdit entre un prêtre et une ancienne religieuse qui a quitté l'Habit par amour. Enfant du péché, elle grandira avec sur ses épaules, le poids de culpabilité de ses parents et du regard méprisant des autres. Malgré ce lourd secret elle gardera une Foi inébranlable.

Pour toutes suggestions vous pouvez contacter l'équipe du BARATIN à l'adresse : [lebaratin38620@gmail.com](mailto:lebaratin38620@gmail.com)

## Fête de l'école :

La fête de fin d'année a eu lieu samedi 28 juin matin dans la cour de l'école. Les quatre éléments, l'air, le feu, la terre et l'eau ont servi de fil conducteur au spectacle présenté par les élèves ayant confectionné eux-mêmes leurs costumes très colorés, leurs masques et accessoires. La directrice Stéphanie Tripier a fait un rapide bilan d'une année scolaire qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Le spectacle pouvait commencer. En chansons, poésies, tableaux vivants et danses, les quatre éléments ont été revisités par les élèves sous la direction de leurs professeurs. Un spectacle tout en couleur et sans temps mort auquel tous les écoliers ont participé. La fête a été clôturée par la remise d'une calculatrice offerte par la municipalité et d'un dictionnaire par le sou des écoles aux neuf élèves qui ont intégré cette année le collège.



## Sou des écoles :



Cette nouvelle année scolaire qui commence succède à un bon cru 2013-2014 qui s'est achevé le 28 juin 2014 par la kermesse organisée par le sou des écoles. Une énième manifestation orchestrée par les membres bénévoles de l'association qui ont donné beaucoup de leur temps pour aider à l'accomplissement des projets pédagogiques au profit des élèves. Il est en effet utile de rappeler que le sou des écoles, une association dont l'unique vocation est de favoriser l'épanouissement de nos enfants scolarisés, a besoin de l'engagement de tous. Un engagement actif en devenant membre actif ou passif et en participant aux manifestations organisées. L'équipe du sou qui a fait un travail remarquable tout au long de l'année mérite le respect et la considération de tous. Cette association et, à travers elle, nos enfants attend votre engagement.

## Rentrée scolaire 2014-2015 :

C'est avec de nouveaux horaires (fin des cours à 15h45 et classe le mercredi matin) que 74 élèves se sont retrouvés dans les locaux de notre école communale. Ils ont été accueillis par leurs 4 enseignantes : Séverine GUIGNIER et Patricia LEBHAR pour la maternelle (33 élèves), Muriel ETIENNE (20 élèves) pour les CP/CE1/CE2 et Stéphanie TRIPIER, Directrice, (21 élèves) pour les CM1 / CM2.



Les bâtiments scolaires ont fait, cet été, l'objet d'une mise en accessibilité. Conformément aux engagements des élus, le bassin a été maintenu à sa place initiale et les couleurs de l'ouvrage assorties à ce dernier. La rampe d'accès devant l'école est complétée par une rampe amovible, en fibre de verre, permettant, si besoin est, l'accès d'un fauteuil entre les couloirs et le préau.



## Du nouveau à la bibliothèque intercommunale de Chirens :

La bibliothèque ouvre tous les jours :

- Lundi de 17h00 à 19h.
- Mardi : de 15h30 à 18h
- Mercredi : de 10h00 à 12h 00 et de 14h30 à 19h
- Jeudi : de 15h30 à 18h
- Vendredi de 15h30 à 18h
- Samedi : de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h.



Pendant la période scolaire, chaque jeudi, à compter du 11 septembre, la bibliothèque de Chirens tiendra une permanence, pour la population de Massieu, en Mairie dans la salle du conseil, de 17h15 à 18h.

Vous pourrez y rencontrer les animateurs, réserver, réceptionner ou rendre des livres ou vous initier à l'utilisation de tablettes numériques pour le fonctionnement de la bibliothèque.

## Concours de fleurissement :

Le jury composé d'élus a sillonné, samedi 19 juillet, les rues de la commune afin de classer dans les quatre catégories ci-dessous, les seize maisons et jardins préalablement sélectionnés.

### Décors bordant la voie :

1. GIROS Olivier
2. VIGNARD Françoise et Robert
3. OGIER-COLLIN Bernadette et Paul

3. GIGORD Jacques et Maryse
4. TIRARD Danièle et Roger
5. OJEDA Christiane et Gilbert

### Maisons avec jardins :

1. PERRIN-COCON Fabienne et Gilles
2. PABIOU Marlène et Patrick

### Fermes fleuries :

CHOLLAT-NAMY Christiane et Noël

## Potagers :

1. GUIBOUD-RIBAU Denise
2. BORDES Jocelyne et Jacques
3. FRANCOIS Cathy et Yannick



4. BIENVENU Ulysse et BROUSSY Simone
5. GUERAUD-PINET Marinette
6. BORLET Marie et DELAPLACE Baptiste
7. MONIN-PICARD Éliane et Michel

La traditionnelle cérémonie qui récompense les plus aboutis de chaque catégorie aura lieu dimanche 19 octobre à 11H à la mairie.

Un grand MERCI à tous ceux qui contribuent à embellir notre VILLAGE !!!

## Spectacle CASALIBUS au parc de la Murgière :



Dans le cadre des animations « Découverte du Parc de la Murgière », la compagnie « les Ateliers CASALIBUS » a apporté sa contribution personnelle à la longue série d'évocations de la Grande Guerre générée par le centenaire de son déclenchement.

Mercredi 20 août en soirée, une soixantaine de privilégiés ont pu ainsi apprécier le talent des cinq comédiens de la compagnie qui, au gré de trois scènes criantes d'authenticité, leur ont fait revivre les heures dramatiques connues par nombre de villageois de l'époque.

En fin de spectacle, une réconfortante collation composée notamment de la « Soupe du Poilu » a permis à chacun de se remettre de cette soirée riche en émotions.

## Notre radar pédagogique s'est refait une santé :

Après une période de fonctionnement satisfaisant, avec des résultats positifs puisqu'il a été constaté un ralentissement des usagers à son approche, notre radar pédagogique a connu quelques problèmes d'affichage qui ont nécessité son retour en usine pour une révision conséquente. Il est de retour, et devrait être très prochainement remis en service.



## Atelier fabrication de produits cosmétiques au naturel :

Jeudi 25 septembre de 18h à 20h à Voreppe : atelier gratuit animé par l'AGEDEN, pour apprendre à fabriquer soi-même ses produits cosmétiques au Centre Social Rosa Parks (24 allée des bruyères).

Inscription au 04 76 55 02 66.



## Activités adultes du centre de loisirs de St Geoire en Valdaine :

« ENFANCE & LOISIRS LA VALDAINE » vous propose le programme d'activités de FITNESS adultes suivant dès le mois d'octobre prochain :

Lundi	18h-19h	RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Mercredi	9h30-10h30	CARDIO-ABDOS-FESSIERS
Samedi	9h30-10h30	STEP RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Samedi	10h30-11h30	ZUMBA



Les cours seront dispensés par un moniteur professionnel diplômé.

Afin de pouvoir décider la mise en place définitive de ces cours, nous demandons à toutes les personnes intéressées de bien vouloir se faire connaître, au plus tôt, en appelant Marie-Hélène au 04 76 07 61 72 – nouveau site internet : [www.enfanceloisirsvaldaine.fr](http://www.enfanceloisirsvaldaine.fr)

Nous n'ouvrons pas de cours à moins de 12 personnes inscrites à chaque séance.

Comme nous le faisons il y a quelques années lors des inscriptions, nous demanderons aux postulants de s'acquitter du montant annuel de l'activité, avec possibilité de fractionnement en trois trimestres.

Montant annuel par cours d'une heure hebdomadaire, sur 34 semaines : 120 €.

Nous restons déterminés à proposer ce genre d'activités à destination des adultes, au sein de notre association, comme nous le faisons depuis plus de 20 ans mais nous devons à nos abonnés de leur garantir la pérennité de ce service dans les meilleures conditions pour tous.

## L'école de Karaté du Val d'Ainan :

UN ART MARTIAL  
UNE GYMNASTIQUE



UNE SELF DEFENSE  
UNE ECOLE DE VIE

UN SPORT DE COMBAT  
UNE MAITRISE DE SOI

L'école de Karaté vous propose des entraînements féminins et masculins à partir de 6 ans, encadrés par une équipe sympa et dynamique.

Les cours sont assurés par Frédérick MOREAU Ceinture Noire 3<sup>ème</sup> dan et son assistant Bastien.

Horaires et tarifs :

Pour les 6/8 ans	175 euros	Mercredi de 18h00 à 19h00
Pour les 9/12 ans	175 euros	Mardi et Jeudi de 18h00 à 19h00
Au-delà de 12 ans et adultes	205 euros	Mardi et Jeudi de 19h20 à 20h15

## Contacts :

- Frédéric MOREAU : 06.83.28.18.97
- Le Président : 04.76.07.13.95
- Trésorière : 06.61.33.71.71
- Par mail : lesbrakaces@orange.fr

## Massieu CycloTourisme :

Le dimanche 21 septembre prochain se déroulera la 27ème Randonnée du Val d'Ainan.

Rendez-vous au parc de la Murgière de 7 h 30 à 10 h 30.

Différents circuits, accessibles à tous, seront proposés aux participants :

- Circuits route : 47 km - 64 km et 93 km
- Circuits V.T.T. : 17 km - 32 km et 47 km
- Circuits pédestres : 8,5 km - 12 km et 17 km

Des points de ravitaillement sont prévus sur chaque itinéraire, avec victuailles variées et boisson chaude ou froide.

A l'arrivée une assiette avec paëlla sera offerte aux participants pour clôturer la matinée.

Il ne reste qu'à espérer la présence du soleil pour agrémenter cette journée de détente et de convivialité.

Pour plus de renseignements, connectez-vous au site du Club <http://massieucyclo.ffct.org> ou contacter le 06 82 35 43 53.

Photo : les enfants de l'école cyclo entourés de leurs accompagnateurs, lors de leur participation à la randonnée de Coublevie.



## Inscription sur les listes électorales :



Aux termes de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les demandes d'inscription peuvent être déposées jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus (article R5 du Code Electoral). Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un justificatif d'identité et de domicile. Pensez à vous inscrire aux heures d'ouverture de la mairie. N'attendez pas le dernier jour...

## Recensement militaire :

Nous rappelons aux jeunes gens et jeunes filles qui atteignent l'âge de 16 ans, qu'ils doivent se faire recenser en mairie.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement leur sera délivrée et elle sera exigée pour se présenter au permis de conduire et aux examens.



## Dégâts d'orages :

Le vendredi 25 juillet 2014 en soirée, des pluies torrentielles se sont abattues sur la région. Cet épisode a fait ressurgir la peur de revivre les inondations de juin 2002.

Les précipitations de la soirée du vendredi 25 et de la nuit du 25 au 26 juillet ont atteint 90 mm d'eau et celles du mardi 29 juillet 70 mm. Nous tenons à remercier le propriétaire du pluviomètre électronique qui nous a aimablement communiqué ces données.

La chaussée de la route départementale 82J a été inondée et recouverte de galets au niveau de la Villa et du carrefour avec la route du Grand Bois. Le talus de la route de la Savoyère a glissé et va nécessiter la mise en place d'un enrochement sur une quinzaine de mètres.

Remerciements aux habitants de la Villa, à l'entreprise Monin-Picard T.P. pour avoir apporté leurs concours aux employés communaux et élus afin de restaurer rapidement l'accès aux hameaux et la circulation sur la route départementale.



## Conseil municipal :

Le 25 juin 2014, Nathalie CLERC a adressé une demande de démission de son mandat de conseiller municipal pour raisons personnelles. Reçu le 30 juin 2014, ce courrier a été immédiatement transmis au sous-préfet, représentant de l'Etat, et le maire a accepté cette démission conformément à l'article L.2121-4 du code général des collectivités territoriales.

Mounira ALAUX remplace Nathalie CLERC au CCAS.

## Cérémonie du 11 novembre :

En cette année du centenaire de la mobilisation et de la déclaration de la première guerre mondiale, la France célébrera le 96ème anniversaire de l'armistice. Le temps de l'Histoire succède au temps de la mémoire et nous devons trouver ensemble les moyens de donner aux nouvelles générations les clefs de la compréhension de ce conflit qui influence encore notre société contemporaine et ainsi rendre hommage aux combattants et à leur souffrance. Aussi le Maire et le Conseil municipal invitent la population, les enfants de l'école de Massieu et les jeunes des collèges et lycées à la cérémonie du souvenir le mardi 11 novembre prochain à 11H00 (Rassemblement devant la mairie à partir de 10H45).

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes.

N'oubliez pas d'aller voir, à PRESSINS, la reconstitution fidèle de 200 mètres de tranchées avec 16 postes scénarisés et sonorisés qui a bénéficié du haut parrainage du Ministère de la Défense. Le site est encore ouvert du mercredi au dimanche de 10H00 à 18H00 jusqu'au 26 octobre 2014.





## Permanences de la gendarmerie :



La communauté de brigades de Pont de Beauvoisin regroupe les brigades de St Geoire en Valdaine et de Pont de Beauvoisin. Vingt militaires œuvrent quotidiennement pour assurer la sécurité des 26.000 administrés que compte sa circonscription.

Face à une délinquance qui ne faiblit pas, perpétrée par des auteurs mobiles et toujours plus audacieux, la gendarmerie adapte régulièrement son dispositif. Celui-ci fait appel, entre autres modes d'action, à une prévention de proximité qui repose sur des patrouilles soit visibles soit discrètes, afin de déceler ou

dissuader les auteurs d'actes délictueux.

Pour cela, dès le mois de septembre, la communauté de brigades va revoir son fonctionnement interne afin de mobiliser le maximum de ressources pour renforcer sa présence sur le terrain.

Ainsi, la brigade de St Geoire en Valdaine qui accueillait jusqu'à présent le public trois jours par semaine sera désormais fermée, l'accueil du public se faisant exclusivement à Pont de Beauvoisin, mais des rendez-vous pourront toujours être programmés sur St Geoire en Valdaine. Le gain en services externes permettra une occupation du terrain plus soutenue pour mieux faire face à cette délinquance qui nécessite une réponse ferme et adaptée en permanence.

## Inauguration d'une plaque FNACA au monument aux morts :



Le samedi 27 septembre 2014 à 14H00, une plaque fixée sur le socle du monument aux morts sera dévoilée pour commémorer le souvenir des Anciens Combattants d'A.F.N. en présence de François Brottes, député, d'André Gillet, conseiller général, et de Daniel Wojkowiak, secrétaire départemental de la FNACA ainsi que d'une délégation de responsables des secteurs avoisinants avec leur porte-drapeau accompagnée par la batterie fanfare de St Geoire en Valdaine.

Les anciens combattants et la population de notre commune sont invités à cette cérémonie qui sera suivie du verre de l'amitié. – Rassemblement devant la mairie.

## Animations prévention déchets :

### **COMPOSTAGE / BROYAGE :**

NOUVEAU : Service de broyage à domicile ou de location de petits broyeurs électriques proposés aux habitants du Pays Voironnais, via l'Association Coccinelle Verte.

- Samedi 20 septembre de 9h à 17h à Saint Aupre : l'association JNAC (Jardin Naturels Astuces et Conseils), sera présente à la Foire aux Chèvres pour un atelier de démonstration de broyeur et l'utilisation du broyat de bois, ainsi que pour donner des conseils sur le compostage.



- Samedi 18 et dimanche 19 octobre de 9h à 18h à Réaumont : l'association JNAC sera présente à la Fête de l'Arbre, pour faire connaître toutes les astuces sur le broyage et l'utilisation du BRF.
- Samedi 29 novembre de 8h30 à 12h30 à La Buisse : atelier de fabrication de tamis pour compost, réalisé par l'association Trièves Compostage et Environnement. Inscription au 04 76 34 74 85.
- Samedi 04 octobre à 11h : Inauguration du site de compostage partagé de Sermorens à Voiron (Square Pierre Ruibet), en partenariat avec Le Centre Social Charles Béraudier et Le Rigodon.

### **LOMBRICOMPOSTAGE :**



Mise à disposition de lombricomposteur pour 25€ sur le site écologique de la Buisse (inscription au 04 76 55 02 66), via l'association La Rose et Hellébore de Saint Blaise du Buis :

- Vendredi 5 septembre de 14h à 15h
- Lundi 13 octobre de 17h à 18h
- Mercredi 26 novembre de 11h à 12h
- Vendredi 12 décembre de 13h à 14h

### **RÉEMPLOI / RÉPARATION :**

- Samedi 04 octobre : "Événement Répar'acteur" : journée portes ouvertes des artisans de la réparation du Pays Voironnais, organisée en partenariat avec la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère). Liste des artisans participants à l'événement téléchargeable prochainement sur le site Internet du Pays Voironnais,
- Samedi 22 novembre à La Ressourcerie (La Buisse) : vente spéciale sur les déchets du BTP

Pour en savoir plus : <http://www.paysvoironnais.com/>

## **La Maison de l'Emploi organise un « Master crêpes » :**

**Maison**  
de l'**Emploi**  
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

Vous avez entre 16 et 21 ans, vous avez quitté l'école et êtes sans emploi, vous vous questionnez sur votre avenir ? Vous souhaitez vous mobiliser sur une action concrète et/ou démarrer un nouveau parcours professionnel...

Venez participer à une action collective originale !

Accompagnés de professionnels, vous allez construire une crêpière mobile et vous former à l'assemblage de matériaux (atelier Bois GRETA de Grenoble). Cette action vous permettra d'acquérir des compétences manuelles, techniques et scolaires et de construire votre projet professionnel.

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan propose cette action collective originale dans le cadre du Plan Raccrochage Formation Emploi de la Région Rhône-Alpes, qui aura lieu du 3 Novembre au 19 Décembre 2014.

Inscrivez-vous : Maison de l'emploi 04 76 93 17 18

## Après-midi théâtre :

Pour la deuxième fois, nous accueillerons le groupe théâtral « Côté Jardin » avec une nouvelle pièce de théâtre " MAIRE DE FAMILLE ".

*" Nous sommes en 1955 dans une petite ferme de campagne. Le père, maire, brigue un 7ème mandat et n'entend pas laisser sa place, surtout pas à une femme...*

*En 1955 les filles sont dociles, mais.....*

*Comment va évoluer la situation ?"*

Venez le découvrir le DIMANCHE 19 OCTOBRE à 15 h à la salle des fêtes de MASSIEU

Prix de l'entrée : 7€



## INFORMATIONS

- *Secrétariat de Mairie*

*Horaires :*

*Lundi 13h30-15h30*

*Mardi 8h-10h*

*Jeu 16h-19h*

*Téléphone*

*04 76 07 52 79*

*Fax*

*04 76 07 53 00*

*email*

*Mairie.MASSIEU@*

*PaysVoironnais.com*

- *École*  
*04 76 07 18 29*
- *Garderie périscolaire*  
*06 25 52 74 17*
- *Halte garderie de la Valdaine*  
*06 85 74 01 69*
- *RAM*  
*06 98 02 51 81*

## NUMÉROS UTILES

- *Sapeurs-pompiers*  
*18*
- *Gendarmerie*  
*17*
- *Préfecture de l'Isère à Grenoble*  
*04 76 60 34 00*
- *Sous-Préfecture de La Tour du Pin*  
*04 74 83 29 99*
- *Communauté du Pays Voironnais*  
*04 76 93 17 71*
- *Centre des impôts la Tour du Pin*  
*04 74 83 29 29*

## Agenda :

**Les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00**, journées du patrimoine auxquelles la commune participe (église, mairie et parc de la Murgière).

**Le samedi 27 septembre 2014 à 14H00** : inauguration de la plaque commémorative de la FNACA apposée sur le socle du monument aux morts en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie (RDV devant la mairie).

**Du lundi 29 septembre au dimanche 12 octobre 2014**, à la mairie, exposition « Numemoris » de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais (AHPPV) avec des cartes postales anciennes de la commune, des villages de la région et des anciens métiers. Visite les lundis, mardi, jeudi et vendredi matin, le dimanche 12 octobre ou sur rendez-vous.

**Le vendredi 3 octobre 2014 de 19H00 à 22H00** : soirée du café associatif « le Baratin » à l'orangerie. Consommations réservées aux adhérents.

**Le dimanche 12 octobre 2014 de 9H00 à 17H00 au parc de la Murgière** : fête des Saveurs d'Automne et des savoir-faire.

**Le dimanche 19 octobre 2014 à 15H00, à la salle des fêtes** : pièce de théâtre « Maire de famille » avec la troupe « Côté jardin » de St Blaise du Buis.

**Le mardi 21 octobre 2014 à 20h00** (lieu à déterminer) : la Halte-garderie Itinérante et le RAM de la Valdaine organisent une conférence dans le cadre du soutien à la parentalité sur le thème « La Colère ». Ouvert à tous. Renseignements au 06.85.74.01.69.

**Le vendredi 7 novembre 2014 de 19H00 à 22H00** : soirée du café associatif « le Baratin » à l'orangerie. Consommations réservées aux adhérents.

**Le mardi 11 novembre 2014 à 11H00** : 96ème commémoration de la fin de la guerre 14-18. Rassemblement devant la mairie dès 10H45.

**Le vendredi 5 décembre 2014 de 19H00 à 22H00** : soirée du café associatif « le Baratin » à l'orangerie. Consommations réservées aux adhérents.

## **Fête des saveurs d'automne et des savoir-faire :**

***Le 12 octobre 2014, le CCAS et la mairie de Massieu organisent la 1ère édition d'une grande fête automnale de 9h à 17h.***

La "fête des saveurs d'automne et des savoir-faire" se déroulera dans le parc de la Murgière, aux abords de la Mairie. De nombreux producteurs du pays Voironnais viendront nous proposer fruits et légumes, fromage, escargots, volailles et porc, safran et ses produits dérivés, miel, savon au lait de chèvre, etc. Nous accueillerons dans la salle des fêtes des créateurs (poterie, chocolatier, marqueterie sur paille, stylos en bois, bijoux, objets en carton, statuettes et bracelets en cuir, etc...). Des ateliers et des démonstrations de savoir-faire seront au programme de cette journée.

Le BARATIN participera à l'animation de cette journée. Des spécialités de l'automne à découvrir et à déguster vous régaleront les papilles.

***Entrée libre.***

